

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

Objet : Port Jean-Baptiste TOMI
Approbation du compte Administratif 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

N° : 15/14

Convocation le : 3 avril 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 14 avril 2015
Publication : 14 avril 2015

L'an deux mil quinze, le 11 avril, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Absents : Olivier BURESI

Pouvoirs donnés par : Dominique BARTOLI à Marie-Pierre BARTOLI, Coralie MANCINI à Martine CHIARELLI, Ilana PERETTI à Antoine GIORGI

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARTOLI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.21216-31, L.2341-1, L.2343-2 et L.1617-1,
Vu le Code des Communes R.241-1 à R.241-33
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2014 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2014 du port Jean-Baptiste TOMI.

Le maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2014 du port Jean-Baptiste TOMI.

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Marie-Pierre BARTOLI, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil, oui l'exposé de sa présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2014 du port Jean-Baptiste TOMI arrêté comme il suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	€ € €	1 198 401,16 €
Recettes	€ € €	2 183 513,22 €
Excédent	€ € €	985 112,06 €

EXPLOITATION :

Dépenses	€ € €	115 418,87 €
Recettes	€ € €	114 540,83 €
Déficit	€ € €	878,04 €

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Le Maire Adjoint

Marie-Pierre BARTOLI

